

Programme du Canada pour la paix et la sécurité

Les 8 et 9 février, la ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, a accueilli les participants à un colloque sur le Programme du Canada pour la paix et la sécurité internationales. Quarante-neuf personnes, qui représentaient des organismes non gouvernementaux, les milieux universitaires, le monde des affaires, les syndicats, les gouvernements et le parlement, ont assisté à ce colloque de deux jours à Ottawa. Le numéro 20 du Bulletin du désarmement contient des extraits de l'allocution que la Ministre a alors prononcée. Nous reproduisons ci-après des passages du compte rendu rédigé sur le colloque par M. Alex Morrison, Directeur général de l'Institut canadien des études stratégiques.

Si l'on ne devait retenir qu'un thème ce serait qu'il est en train de se former au Canada une nouvelle coalition pour le maintien de la paix composée d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, du ministère de la Défense nationale, d'autres organismes gouvernementaux intéressés, dont l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et Élections Canada, un large éventail d'organisations non gouvernementales et des citoyens intéressés.

Il est apparu que l'ampleur, l'intensité et la fréquence des activités de maintien de la paix menées par des représentants du Canada dans différentes régions du globe dépassent largement ce que beaucoup avaient imaginé avant le séminaire.

De l'aveu général, il importe d'instaurer et d'appliquer à grande échelle un programme d'éducation publique et d'information plus complet, non seulement pour que les Canadiens soient conscients de la contribution que leur pays apporte à la paix, à la sécurité et à la stabilité au niveau international, mais aussi afin de favoriser un dialogue permanent et éclairé...

Le monde de l'après-Guerre froide

Les participants ont dans l'ensemble convenu que le monde n'est pas entré dans la période de paix, d'harmonie et de tranquillité à laquelle nous nous attendions à la fin de la guerre froide. Tous les éléments de la société canadienne doivent participer à un débat national visant à déterminer la façon de faire face aux défis efficacement. Il est clair que les différences de nationalité, de religion et d'ethnie qui étaient tenues en échec au cours de la guerre froide ont maintenant éclaté au grand jour. Une fois résolues les situations



Un Canadien membre de la Force d'intervention unifiée en Somalie.

Photo des FC

actuelles dans l'ancienne Yougoslavie et en Somalie, et quelle qu'en soit l'issue, il est certain que les ressources des Nations Unies seront requises dans de nombreux autres secteurs du monde.

La définition du maintien de la paix

Il est reconnu que, jusqu'à tout récemment, l'expression même «maintien de la paix» a servi à couvrir une panoplie d'activités des Nations Unies. Dernièrement toutefois, la montée en flèche des types et du nombre d'opérations de maintien de la paix s'est traduite par une utilisation plus fréquente d'expressions comme établir la paix, bâtir la paix, exécuter la paix, rétablir la paix et instaurer la paix. Certains prétendent que chacune de ces expressions doit être définie avec précision et liée à une gamme d'interventions. D'autres, pour éviter une tour de Babel sémantique, croient que l'expression «maintien de la paix» a une connotation tellement positive qu'elle doit être la seule utilisée. Ce dernier groupe entrevoit un «groupe de coordination du maintien de la paix» qui chapeauterait des missions allant des missions d'observation, selon le modèle d'interposition classique de Chypre, aux opérations comme celles qui se déroulent dans l'ex-Yougoslavie et en Somalie. Le groupe de coordination aurait la responsabilité de diverses tâches, qui porteraient

notamment sur l'environnement, sur la lutte contre le crime et sur le droit maritime.

Certains participants ont indiqué qu'il fallait un cadre philosophique, intellectuel et conceptuel pour cerner et raffiner les approches futures. L'éventail «agression-anarchie» pourrait bien servir de point de départ.

Éducation publique

Le séminaire lui-même a donné une bonne idée de l'ampleur que devra prendre la participation des Canadiens — citoyens et organismes — à la définition de la politique étrangère future en matière de maintien de la paix. Les parlementaires, les organisations non gouvernementales, les universitaires, les établissements de recherche — tous ont un rôle vital à jouer.

Bien que les Canadiens soient très fiers du dossier du maintien de la paix de notre pays, bon nombre d'entre eux ignorent les modalités et l'envergure de notre participation. Un programme global d'information s'impose. Les Canadiens doivent être mieux informés des activités de maintien de la paix non seulement des hommes et femmes des Forces armées canadiennes, mais aussi des organismes humanitaires, d'Élections Canada et de la GRC.

Un participant a décrit le projet du Conseil international de l'Arctique qui vise à rapprocher les huit pays de l'Arctique. Ce Conseil pourrait discuter plus